

Information de la direction – mise à jour sur la situation actuelle

Assouplissements

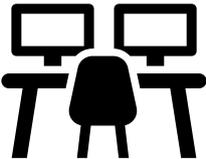
Chère collaboratrice, cher collaborateur,

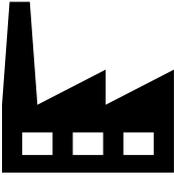
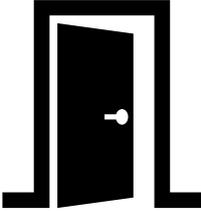
Nous sommes ravis que le Conseil fédéral ait décidé d'assouplir les mesures de protection. Vous en trouverez un aperçu détaillé ici:

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/das-bag/aktuell/medienmitteilungen.msg-id-87041.html>

Quarantaine	Isolement
- Supprimée	<ul style="list-style-type: none"> - Durée: 5 jours pour les personnes testées positives - Pour pouvoir sortir de l'isolement, une personne ne doit plus présenter de symptômes depuis 48 heures, comme jusqu'à présent

Les règles suivantes restent applicables au sein de la société Schulthess dans son ensemble:

	<p style="text-align: center;">Obligation absolue de porter un masque</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans tous les locaux de la société Schulthess - Aussi à votre poste de travail - Lors des visites aux clients
	<p style="text-align: center;">Télétravail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recommandations: 50%, aussi bien au bureau que dans la vente pour le mois de février - En accord avec le supérieur - Où cela s'avère possible et judicieux

	<h3>Protection de la production</h3> <ul style="list-style-type: none">- Interdiction d'accès générale- L'accès est exclusivement réservé aux collaborateurs de la production- Pas de visiteurs
	<h3>Accès par l'entrée principale</h3> <ul style="list-style-type: none">- Tous les collaborateurs accèdent aux locaux de l'entreprise exclusivement par l'entrée principale- La prise de température est obligatoire- L'accès est interdit en cas de fièvre

Merci pour votre coopération. Nous espérons que nous serons bientôt en mesure d'assouplir les mesures aussi chez Schulthess. En attendant, veuillez les respecter rigoureusement. Continuez de faire preuve de vigilance et de prendre soin de votre santé.

Meilleures salutations



Thomas Marder
CEO

Martin Keller
CFO